

CHENS'INFOS

JANVIER 2022 • N°27

LE JOURNAL DES CHENSINOIS



LE MOT DU MAIRE

INFORMATIONS
MUNICIPALES

VIE ASSOCIATIVE

— Chens-sur-Léman —

SOMMAIRE

p. 3

LE MOT DU MAIRE

p. 4

INFORMATIONS MUNICIPALES

p. 9

VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE

p. 23

ETAT-CIVIL

MAIRIE DE CHENS

1127 Rue du Léman
74140 Chens-sur-Léman
info@chenssurleman.fr

Tél 04 50 94 04 23

Fax 04 50 94 25 07

Horaires

Lundi - Mardi - Vendredi de

8h à 11h30 - 15h à 18h

Mercredi de 9h à 12h

Jeudi de 8h à 11h30

1er Samedi du mois de 9h à 12h

Directrice de la publication

Pascale MORIAUD

Comité rédaction

Jérôme TRONCHON, Chantal BAARSCH,
Missia RACINE FREIXENET, Laura
CHANTELOT, Brigitte STUBERT

Site internet

www.chens-sur-leman.fr

Facebook

@chenssurleman

Imprimeur

ANNECY IMPRESSION

CÉRÉMONIE DES VOEUX VENDREDI 14 JANVIER À 19H SALLE L'ÔTREMENT

Sous réserve des contraintes sanitaires,

Pass sanitaire obligatoire

(affichage communal, site internet pour confirmation)

Le mot du Maire

Chers Chensinoises et Chensinois,

Après un été et un automne toujours sous Covid, nous allons amorcer l'hiver sans grand changement, si ce n'est que plus de 80% de la population est vaccinée, ce qui nous laisse penser que la situation devrait s'améliorer.

Nous ne sommes pas encore sortis de cette pandémie, poursuivons nos efforts avec le port du masque et les gestes barrières.

J'en profite pour remercier l'ensemble du personnel soignant et tous les acteurs qui œuvrent durant cette période particulièrement triste et sombre.

Nous continuons à travailler sur l'ensemble des projets : centre nautique, traversée du village, réaménagement de l'entrée du village côté Douvaine, finalisation de la voie verte jusqu'au pont de l'Hermance, aménagement du parc centre bourg.

Nous tenons à remercier les associations qui ont profité de l'allègement des mesures sanitaires pour organiser des manifestations. Merci à vous de tenir le coup, de rester mobilisés, bénévoles et dirigeants pour contribuer aux activités du village.

Si le contexte sanitaire le permet et afin de tous nous retrouver pour retisser du lien social, nous avons programmé les vœux du maire le vendredi 14 janvier à 19h à la salle l'Ôtrement. Le pass sanitaire sera obligatoire pour pouvoir y assister.

Je tiens à remercier l'ensemble du personnel communal ainsi que toute l'équipe municipale qui m'accompagne dans ce mandat particulièrement difficile pour le soutien et le travail fourni.

Je vous présente ainsi qu'à vos proches mes meilleurs vœux de bonne et heureuse année 2022.



Pascale Moriaud

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Cette année 2022, nous aurons deux échéances électorales

ELECTIONS PRÉSIDENTIELLES :

Dimanche 10 avril et 24 avril 2022, durée du mandat 5 ans

ELECTIONS LÉGISLATIVES :

Dimanche 12 juin et 19 juin 2022, durée du mandat 5 ans

Élections : peut-on s'inscrire et voter la même année ?

Oui, mais il faut faire cette démarche au plus tard le 6ème vendredi précédant le 1er tour de l'élection (vendredi 4 mars pour les présidentielles et vendredi 6 mai pour les législatives). Toutefois, si vous vous trouvez dans une situation particulière après cette date (Français atteignant 18 ans, déménagement, acquisition de la nationalité française, droit de vote recouvré), le délai d'inscription est repoussé jusqu'au 10ème jour précédant le 1er tour. Par ailleurs, en cas d'erreur de l'administration, vous avez jusqu'au jour de l'élection (ou du référendum).

Pensez à vérifier votre inscription sur la liste électorale à l'aide de ce téléservice :
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

**N'OUBLIEZ PAS DE VOUS MUNIR D'UNE PIÈCE D'IDENTITÉ EN COURS DE VALIDITÉ
VOTRE BUREAU DE VOTE EST INDIQUÉ SUR VOTRE CARTE D'ELECTEUR**

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

Belle cérémonie du 11 novembre pour la commémoration de l'armistice de 1918, en présence des pompiers, anciens combattants et porte drapeaux.

De nombreux Chensinois sont venus rendre hommage à ceux qui sont morts pour défendre notre liberté.

Les enfants de l'école, sous la direction de Madame la Directrice et des enseignants ont chanté l'hymne national.



TRAVAUX EN COURS

Vestiaire du terrain multisports
Livraison prévue début 2ème semestre 2022



LA MISE EN PLACE DES PAV À CHENS-SUR-LÉMAN

Thonon-Agglomération et la commune de Chens-sur-Léman procèdent depuis quelques semaines à la mise en place du programme de Points d'Apports Volontaires (PAV).

Pour rappel, ces PAV sont constitués de deux blocs principaux, celui des ordures ménagères et celui du tri sélectif. Les unités servant à l'un ou à l'autre seront réparties autant que faire se peut sur chacun des sites envisagés. Les premières installations dans le Chablais datent de 2014. Et c'est aujourd'hui une obligation nationale qui vise à supprimer à terme le ramassage en porte à porte.

Dans un premier temps sont aménagés les sites situés sur des parcelles publiques. Pour les parcelles situées sur des terrains privés, l'accord des propriétaires est nécessaire.

Donc, ont déjà été réalisées les mises en place suivantes :

- Ajout de 2 conteneurs enterrés ordures au point du chemin des Degnières.
- Ajout de 5 conteneurs enterrés (4 ordures, 1 emballage) rue de l'Égalité (près du cimetière).
- Création du point de Véreître avec 8 conteneurs enterrés (ordure et tri).



Dans les semaines ou mois à venir plusieurs sites aujourd'hui à encore l'étude devraient être aménagés :

- Parking de l'ancienne mairie
- P+R Véreître
- Route des Peupliers
- Route de la Marianne
- Route de Collongette

Dans la mesure du possible nous privilégierons les unités dites enterrées en milieu urbain.

La mise en service se fera rapidement pour le tri sélectif. Pour les ordures ménagères, cela prendra plus de temps car il y a une synchronisation nécessaire avec les autres communes de la Presqu'île à des fins de création d'un axe de ramassage unique.

De plus, il y aura toute une phase nécessaire à l'information et à la formation de chacun, au vu de la mutation que ces changements impliquent.

Vous serez avertis en temps utile.



STATIONNEMENT PAYANT ZONE DE TOUGUES

Pour information, la période de stationnement payant dans la zone de Tougues pour l'année 2022, débutera le 1er avril et se terminera le 30 septembre inclus.

Dès le 3 janvier vous pouvez prendre votre abonnement pour la saison (5 euros) auprès de la police municipale de Chens sur Léman.

Contact : 06.84.50.03.07

email : police.municipale@chenssurleman.fr





DOMICILE - RÉSIDENCE



Il nous paraît utile dans notre commune frontalière de rappeler la notion de domicile et de résidence :

S'il est usuel d'utiliser indifféremment les termes de domicile ou de résidence, en droit, ces deux notions recouvrent des situations très différentes.

LE DOMICILE :

Le domicile est le lieu où une personne est juridiquement rattachée. L'article 102 du code civil précise que « Le domicile de tout Français quant à l'exercice de ses droits civils, est au lieu où il a son principal établissement ».

Son emplacement entraîne des effets de droit, tel que la détermination du lieu d'imposition, du droit de vote, de l'exercice de ses droits (agir en justice...) et de ses obligations (lieu d'exécution d'un contrat).

Le principe :

Le lieu du domicile procède d'une liberté de choix, mais tout changement doit être déclaré à l'administration (mairie, trésor public, sécurité sociale, caf...).

Le domicile est inviolable, sa protection est rattachée à la vie privée et sa violation est pénalement réprimée. Les saisies et les perquisitions domiciliaires sont strictement réglementées.

Les exceptions :

Le lieu de domicile peut être imposé pour des raisons légales. Les mineurs non émancipés sont domiciliés chez leurs parents et mères, et le majeur sous tutelle est domicilié chez son tuteur.

De même que les époux pourront être autorisés à vivre dans des logements séparés, l'article 108 du code civil précise que « Le mari et la femme peuvent avoir un domicile distinct sans qu'il soit pour autant porté atteinte aux règles relatives à la communauté de la vie. ».

Mais le principe reste que **le domicile est unique** : Il n'y en a qu'un par personne, c'est ce qui le différencie de la résidence.

LA RÉSIDENCE :

La résidence est un lieu où une personne séjourne ou réside à titre provisoire (vacances, hébergement chez un tiers, pour les besoins de sa profession...).

La résidence est une situation de fait qui ne produit aucun effet de droit, mais qui permet de les exercer, ainsi :

- 1 mois de résidence dans une commune est suffisant pour s'y marier
- 6 mois de résidence dans une commune suffisent pour s'y inscrire sur les listes électorales

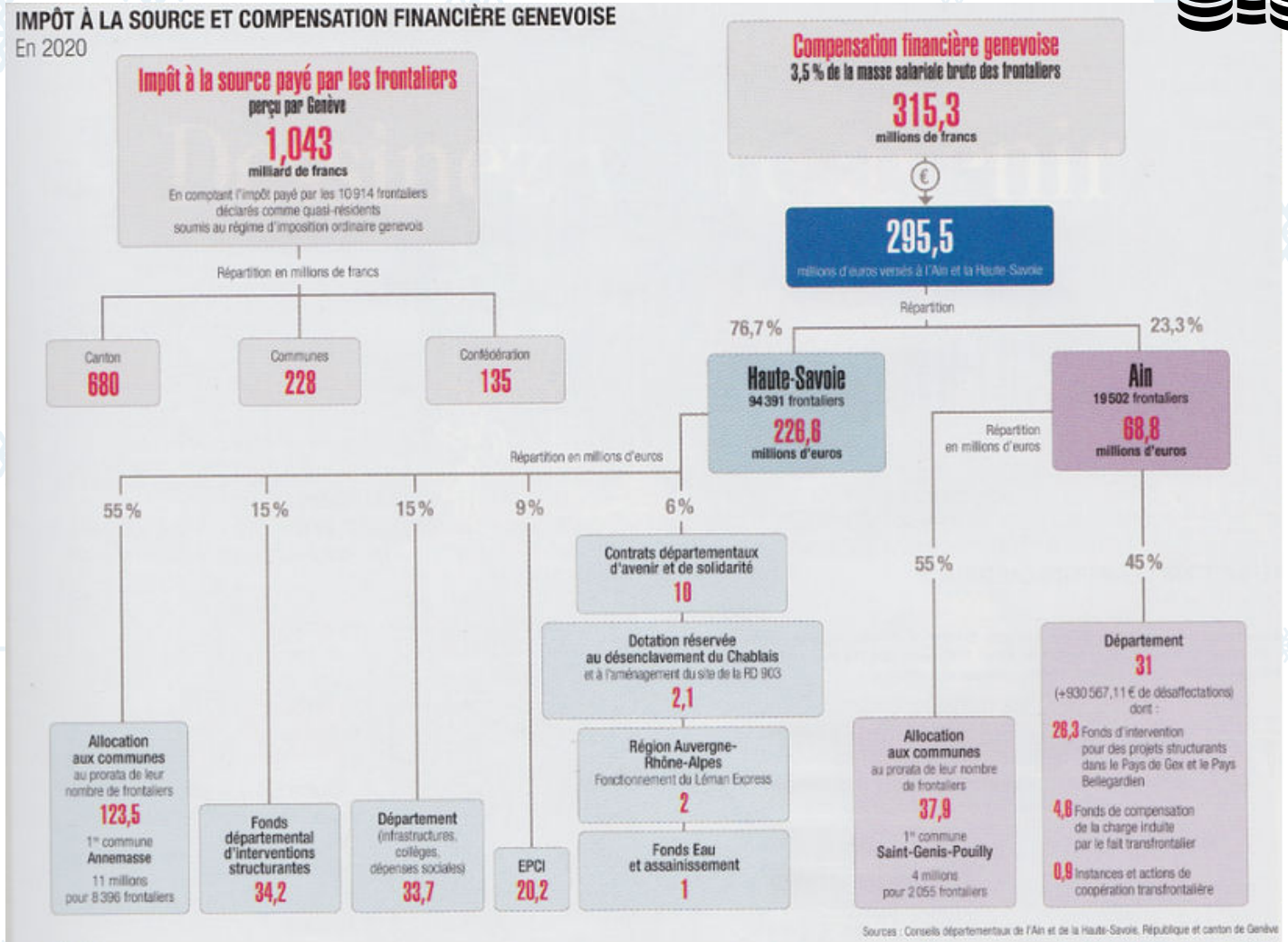
Sur notre commune frontalière de nombreux résidents (actifs ou retraités) séjournent de façon permanente, ce qui implique que ces résidents continuent à payer leur impôts sur le revenu ou retraite dans leurs pays de domicile. Ils sont donc à la charge du pays hôte qui les accueille de façon permanente et vivent dans l'illégalité sur la commune.

Merci à eux de faire le nécessaire pour régulariser leur situation.

Les enfants doivent être scolarisés dans la commune du domicile des parents. Certains résidents les scolarisent néanmoins dans la commune de résidence en produisant une adresse sur notre commune. Il a été décidé lors de la séance du conseil municipal de novembre 2021 que désormais toutes les demandes d'inscription seront étudiées de façon approfondie par la commission scolaire pour vérifier le lieu de domicile de l'enfant.

COMPENSATION FINANCIERE GENEVOISE

Extrait ECO Savoie Mont Blanc Hors-série édition 2022



N'oubliez pas de vous inscrire en mairie si vous travaillez dans le canton de Genève.



LE CCAS DE CHENS SUR LÉMAN



Fréquemment perçu comme le maître d'œuvre de moments festifs spécialement à destination des plus âgés (Goûter intergénérationnel, distribution de colis de Noël, repas des Anciens au printemps...) il est indispensable de rappeler que le CCAS, lieu d'accueil, d'écoute et d'information, existe notamment pour soutenir les personnes vulnérables, aider à mettre en œuvre les solidarités intergénérationnelles et aller au-devant des plus fragiles.

L'actualité du début décembre a mis en lumière de façon dramatique, avec le cas d'Elena (37 ans,) qu'il n'y a pas d'âge pour être isolé, oublié... Chacun s'occupe de ses propres affaires, ne veut pas être taxé d'indiscrétion ; par manque de temps, parce que la priorité est d'abord le cercle familial, les voisins deviennent invisibles. Parfois on s'en remet à « quelqu'un » de façon indéterminée pour assurer la remontée d'infos « à qui de droit ». C'est l'une des difficultés les plus aigües et en même temps constantes, car tout concourt à ce que des situations douloureuses mettant en jeu des personnes seules, soient ignorées.

** la fréquence est susceptible de changer en fonction de l'intérêt de ces rendez-vous pour les demandeurs.*

Quelles que soient les circonstances de ce drame, nous avons chacun à nous sentir concerné par le bien-être de notre voisin. Chens'Infos y contribue, mais également beaucoup d'associations qui peuvent diffuser ce message, toucher le plus de Chensinois possible, renforcer la solidarité de tous les habitants. Ainsi, outre une attention active de l'école et de sa Directrice, par le biais de flyers notamment, le CCAS a très récemment intégré dans ses membres Samy Ben Slama, directeur de Cmes Loisirs, et Nicolas Canet, trésorier de l'APE. Il se félicite de pouvoir compter sur leur collaboration pour tisser des liens encore plus vivants avec ces 2 associations particulièrement reconnues dans le village.

Le CCAS a à cœur de proposer une écoute attentive et, on l'espère, efficace pour vous accompagner lors d'un problème social ou familial, ou de démarches administratives difficiles, vous orienter vers les bons interlocuteurs. Ainsi à compter de janvier 2022 sont créés des plages de RV le 1er lundi du mois de 17h à 18h30 et le 3ème samedi du mois à 10 heures, dans la salle du 1er étage du centre, mise à disposition par C'mes Loisirs.

Cette permanence est tenue par 2 personnes du CCAS, sans inscription préalable. Vous y serez reçus en toute confidentialité.

Au moment où s'échangent les vœux pour cette nouvelle année, rappelons-nous que selon la définition de l'OMS, « La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ».

Le CCAS vous souhaite une année 2022 heureuse et une excellente santé.

Chantal BAARSCH



VOEUX DES SAPEURS-POMPIERS

C'est avec un grand plaisir que les sapeurs-pompiers de Chens-sur-Léman peuvent vous proposer à nouveau cette année le calendrier au profit de leur amicale.

Cette tournée annuelle nous permet de faire connaissance et de répondre aux questions que vous pouvez nous poser au sujet de l'organisation des moyens de secours et de la sécurité incendie. Nous avons aussi la chance d'avoir des nouveaux pompiers qui peuvent ainsi découvrir les divers secteurs du village où ils pourront peut-être intervenir.



Cet échange, aussi court soit-il, a un sens pour nous car si l'organisation des pompiers est maintenant départementale, nous sommes toujours les pompiers de la commune, volontaires, qui avons choisi de servir et de nous rendre utiles au sein de notre communauté. L'aspect humain et relationnel reste donc très important.

Nous vous remercions chaleureusement pour le bon accueil que vous nous avez fait... ou nous ferez. Des calendriers sont disponibles en mairie si nous n'avons pu vous rencontrer.

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez des informations ou des renseignements sur la possibilité de rejoindre nos rangs.

Amicale des donneurs de sang bénévoles du Bas-Chablais

COLLECTE DE SANG 2022

DOUVAINE

Mardi 01 Février
Mardi 29 Mars
Mardi 31 Mai
Mardi 26 Juillet
Mardi 20 Septembre
Mardi 06 Décembre

Espace associatif de 15h30 à 19h30

Nous comptons sur votre présence. Le meilleur accueil vous sera réservé

Le sang sauve des vies, peut être un jour la votre...

ÉCOLE DE CHENS SUR LÉMAN



Photos du cross

Le premier trimestre touche presque à sa fin et ce début d'année scolaire a déjà été bien riche pour les élèves de l'école du Vernet.

Les enfants ont été accueillis tous les mois à la médiathèque par Madame Royer et Madame Stubert. Lectures, animations et emprunts de livres sont au programme. Des interventions de qualité que les enfants et les enseignants apprécient énormément.

Le cross annuel s'est déroulé le 19 octobre, avec une météo clémente et la participation de M. Cat ! Un grand bravo à tous les enfants : Petits comme grands ont tenu leurs engagements dans l'immense majorité. Un merci tout particulier aux parents de l'APE qui ont également contribué à cette réussite en offrant un goûter et en donnant aussi un coup de main auprès des enfants.

Cette année de nombreux projets seront menés avec les enfants : travail autour du lac pour les Cycle 2, exploitation du thème de la nature et du loup pour les maternelle, géologie et rivière pour les Cycle 3...

Les cycles voile, natation, tennis et poney seront naturellement renouvelés.

Tous les élèves d'élémentaire se rendront à la Maison des Arts du Léman pour assister à des spectacles adaptés au jeune public.

Les enfants participent aussi au marché de Noël de l'APE en fabriquant des objets de décoration et des sablés avec leurs enseignants et s'apprentent à décorer avec grand plaisir les sapins qui seront installés dans les cours de récréation en cette fin d'année.

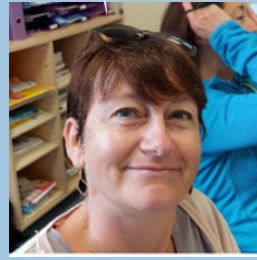
TROMBINOSCOPE DES ENSEIGNANTS



Anne NEVEU
DIRECTRICE



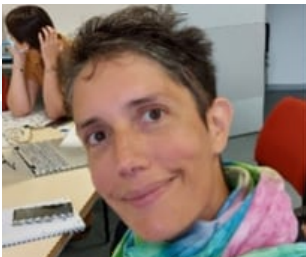
Elisabeth CARRAUD
COORDINATRICE ULIS



Frédérique BRESSOUD
PS-MS



Delphine MAURY
PS-MS



Claire BILLIOT et Julien
PS-MS



Aline GUIGNONNAT et Léa
PS-GS



Lauriane Strohl
PS-GS



Christelle BONNEAU
CP



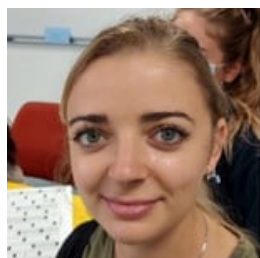
Nathalie BLANCHARD
CP/CE1



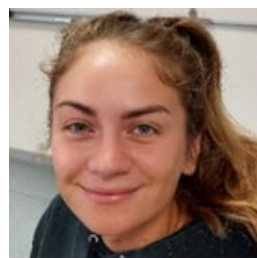
Mylène ERGANIAN & Camille AUBERT
CE1



Michèle TARDY
CE2



Ombeline BALLATORE
CE2/CM1



Mylène HUBERT
CM1/CM2



Aurélie LÉONNET
CM1/CM2

QUOI DE NEUF DU CÔTÉ DE L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES ?

Le mercredi 20 octobre, l'Association des parents d'élèves (APE) de Chens-sur-Léman a fêté Halloween à la salle de l'Otrement. Un rendez-vous très attendu, et pour cause : plusieurs événements n'ont pas pu avoir lieu ces 2 dernières années, la faute à la Covid-19.

Malgré les contraintes (pass sanitaire et masque obligatoires dès 12 ans), de nombreux parents ont répondu à l'appel de l'association et y ont amené leurs enfants, tous magnifiquement déguisés en sorcières, sorciers, pirates, squelettes, fantômes et plein d'autres personnages. Dans une salle décorée pour l'occasion, petits et grands ont dégusté des gâteaux ensorcelés, participé aux différentes animations (maquillage, création de photophores, pesée de citrouille...) et dansé sur des musiques endiablées. Un tirage au sort a également eu lieu parmi les nombreux dessins laissés par les enfants. C'est le dessin de Mia qui a été tiré au sort, ce qui lui a permis de remporter une petite surprise de la part de l'APE !

L'Association remercie la Mairie, l'école, les bénévoles, les parents et les enfants d'avoir participé à la réussite de cet événement. Tous les bénéficiaires permettront de financer des activités pour les enfants pendant le temps scolaire (poney, tennis, voile, théâtre...).



Boom d'Halloween à la salle de l'Otrement. Petits et grands sont venus déguisés pour l'occasion

UN MARCHÉ DE NOËL SUR 2 JOURS POUR LES GRANDS ET LES PETITS



Après une année d'absence, le Marché de Noël de l'APE de Chens-sur-Léman a fait son retour les 3 et 4 décembre derniers sur un nouvel emplacement, « la salle de l'Otrement ».

L'APE et les bénévoles ont mis les bouchées doubles cette année pour nous proposer un rendez-vous riche en animations : le vendredi 3 décembre dès 16h30, l'ouverture du marché de Noël des enfants a fait sensation : l'ensemble des classes de l'école s'est mobilisé pour proposer des créations fabriquées en classe : kits de chocolat chaud, jacinthes, décorations, sablés...bravo à l'équipe pédagogique pour toutes ces magnifiques idées !

Un grand goûter de Noël et des ateliers pour les enfants (bricolages, décorations), des contes de Noël suivis d'un buffet chaud/froid (hot-fondue, plateaux campagnards, soupe de courge) ont été proposés.

Et pour 2022 ?

Un goûter de la Chandeleur est prévu mardi 1er février devant l'école et une bourse dédiée à la petite enfance dimanche 6 mars 2022 à l'Otrement. Plus d'info sur www.apechens.fr

Merci à tous les participants qui ont contribué à la réussite de ces événements dans le respect des règles sanitaires en vigueur !

LES PORTES DE 2022 S'OUVRENT : UNE NOUVELLE ANNÉE ET DE NOUVELLES HISTOIRES À DÉCOUVRIR !

Toute l'équipe de la médiathèque vous souhaite une très belle année 2022, lumineuse, pleine de réussite et de succès.



Petits points sur les prochaines animations :

ATELIER BEBES SIGNED

MERCREDI 02 FEVR
SAMEDI 02 AVRIL
9H15 A 10H15

Sur inscription.

1 adulte - 1 enfant, de la naissance à 24 mois

Animé par **Lucie CHAPUIS.**

Des ateliers pour découvrir comment communiquer naturellement avec votre bébé, dès ses premiers mois, grâce à la Langue des Signes Française.

L'atelier s'adresse aux parents avec la complicité de leurs enfants.

Profitez de chouettes moments de complicité avec votre enfant, les yeux dans les yeux, facilitez la communication, le tout en éveillant son sens visuel et sa motricité fine.

LECTURE A QUATRE PATTES

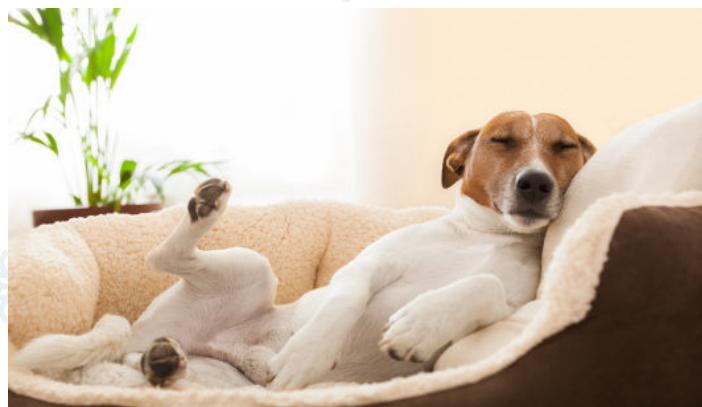
MERCREDI 19 JANVIER
15H15 A 16H

Sur inscription

A partir de 3 ans.

La médiathèque vous propose un moment original et tout en douceur en compagnie d'Envolées Cultur'ailles et de Regards et Boules de poils pour des histoires partagées et murmurées à l'oreille des chiens. Complicité et bien-être garantis pour tout le monde !

PS : pensez à apporter une petite friandise ou un petit jouet dans lequel on peut mettre des friandises à offrir à nos amis à quatre pattes.



ATELIER JOURNAL CRÉATIF

MERCREDI 09 FEVR
14H A 16H30

Sur inscription

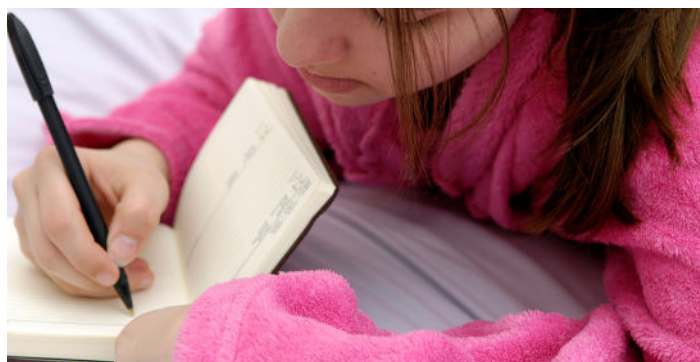
A partir de 8 ans. Durée : 2h30

Partir à la découverte de ses richesses !

Jeunes aventuriers de l'humain, vous êtes invités à une visite des trésors de votre vie. Apportez votre Journal Créatif si vous en avez commencé un (Si non nous vous en donnerons un) et des trésors de votre vie (photos de famille, jouet, peluche, objet préféré etc...) Ils viendront vous aider dans votre voyage intérieur.

La méthode du Journal Créatif ® est une façon de tenir son journal intime qui réveille le processus créateur, donnant des astuces concrètes pour dépasser ses difficultés, avoir accès à ses ressources intérieures et développer sa créativité.

L'atelier est animé par **Sophie Schmitz-Sabarly**, certifiée en Journal Créatif ®, conseillère en jeux de sociétés et loisirs créatifs.



ATELIER CREATION D'UN JEU DE CARTE DE 7 FAMILLES

SAMEDI 05 MARS 9H - 10H15 - 11H30
MERCREDI 09 MARS 13H30 - 14H45 - 16H - 17H15
14H A 16H30

Sur inscription

A partir de 6 ans. Durée : 1h

La médiathèque vous propose de réaliser un jeu de carte 7 familles sur les personnages de conte et de légende.

Une fois finalisé, le jeu sera mis à disposition du public et empruntable comme n'importe quel autre jeu.

Les ateliers sont animés par l'illustratrice **Déborah Mocellin.**

SPECTACLE "A PAS PEUR" PAR LA CIE VOX ALPINA

MERCREDI 16 MARS
10H

Sur inscription

Familles et enfants à partir de 2 ans. Durée : 30min

Un spectacle pour la petite enfance de type Kamishibais inspiré de l'album « Moi, j'ai peur du loup » de Emilie Vast, best-seller de la littérature jeunesse. Un spectacle participatif et musical pour maîtriser ses émotions, et découvrir de nombreux animaux. Le loup : quid de ses grandes dents, de ses grandes griffes et de sa grande queue ?

A force de comparaisons, il ne ressemble plus à rien ce loup : il a des dents de morse, des griffes de paresseux, des oreilles de lièvre et une queue d'écureuil... Ainsi pensé, il est plus ridicule qu'effrayant !



ATELIER LOISIRS CREATIFS

MERCREDI 13 AVRIL
14H A 15H30

Sur inscription

Public à partir de 5 ans. Durée : 1h30

La médiathèque vous propose de venir créer une décoration de table sur le thème de Pâques !

Prévoyez une tenue adéquate.

L'atelier est animé par Sophie Schmitz-Sabarly conseillère en jeux de sociétés et loisirs créatifs.



5 ATELIERS PROGRESSIFS DE MASSAGE PARENT-BEBE

MERCREDI 23 MARS
MERCREDI 06 AVRIL
MERCREDI 27 AVRIL
MERCREDI 11 MAI
MERCREDI 25 MAI
9H00 A 10H15

Sur inscription.

1 adulte - 1 enfant, de la naissance à 12 mois

Animés par **Myriam LAMBERT**- instrutrice certifié(e) IAIM et adhérente AFMB.

Je vous accompagne dans l'apprentissage progressif des mouvements en respectant votre rythme et celui de votre bébé.

Durant les séances, vous masserez votre enfant, et profiterez d'un moment privilégié tendre et aimant avec lui.

Des échanges sur le thème de la parentalité à chaque séance, vous serons proposés.

Les nombreux effets positifs sur les plans physiologique, neurologique et émotionnel.

- Stimule son développement global (moteur et cognitif)
- Soulage des maux (coliques, pleurs...)



C MES LOISIRS PRÉSENTE SES MEILLEURS VŒUX À L'ENSEMBLE DES HABITANTS ET À LEURS FAMILLES !

Se souhaiter une bonne et heureuse année ... voilà un exercice qui nous paraissait si simple, si banal, presque une formalité, et dont 2020 et 2021 nous ont rapidement montré les limites. Qui en effet aurait imaginé, lorsque nous vous présentions nos vœux il y a deux ans, que nous allions subir une crise sanitaire sans référence aucune dans toute notre histoire récente ? Qui aurait pensé qu'il nous faudrait, dès la mi-mars 2020, revoir nos priorités, retarder ou remiser la majorité de nos projets, remettre à plus tard des fêtes de famille, des voyages, tirer un trait sur des loisirs sportifs ou culturels ? Qui aurait pu prévoir les répercussions économiques et sociales que les mesures de lutte contre le Coronavirus ont provoquées, et provoquent toujours, dans les entreprises et les associations ?

Comme chacun d'entre vous, face à cette situation exceptionnelle, C Mes loisirs a dû, au fil des mois, s'adapter constamment aux circonstances dictées par la crise de la Covid-19. Il nous a fallu revoir notre organisation, corriger nos prévisions, ajuster nos actions, parfois en les reportant dans le temps, parfois même en les annulant.

Néanmoins, c'est l'espoir qui doit l'emporter. L'espoir qu'après deux années perturbées et perturbantes, nous allons venir à bout de cette épidémie mondiale, en tirer les enseignements et trouver les ressources pour repartir de l'avant. L'espoir que cette année nouvelle qui s'ouvre à nous sera plus douce, plus heureuse, tant sur le plan personnel que professionnel. L'espoir que chacun et chacune d'entre nous pourra profiter pleinement de tous ces moments forts de nos vies, avec nos parents, avec nos amis, nos collègues et tous ceux qui nous sont chers, qu'ils soient proches de nous ou éloignés par la distance.

Cette crise sanitaire a suscité également d'autres interrogations, créé d'autres préoccupations en plus de celles qui nous questionnaient déjà : l'état réel de notre système de santé et son organisation, la prise en charge et l'aide à nos aînés dans le grand âge, le coût du « quoi qu'il en coûte » et son remboursement qui devra se faire tôt ou tard, le besoin d'un retour au local, à la solidarité et aux liens de proximité ... Les périodes de confinements auront été l'occasion pour de nombreux Français de revoir leurs priorités : en matière de télétravail, de sport, de bien-être, mais aussi de consommation. De nombreuses études le confirment, il y aura un avant et un après-Covid.

Pour accompagner ces transformations au niveau local, nous continuerons à œuvrer et à proposer de nombreuses actions et initiatives d'habitants afin de mieux vivre ensemble sur notre territoire. Nous continuerons à être présents et à vous accueillir pour un projet ou juste un café, au centre d'animation socioculturel de Chens sur Léman. Qui mieux que les habitants pour faire évoluer leurs quotidiens ! Ensemble et avec nos partenaires, proposons et animons nos villages.

Plus que jamais, votre association sera à vos côtés en 2022, pour vous soutenir, vous accompagner, et agir ensemble comme le veut sa mission première.

Une fois encore, nous vous souhaitons une belle et heureuse année à vous !



C MES LOISIRS POURSUIT SON DÉVELOPPEMENT AU RYTHME DE L'ÉVOLUTION DE NOS VILLAGES

Nos villages de Chens sur Léman et Messery se développent et l'offre de services, d'actions et de projets évolue avec. C'est le rôle de l'association C Mes loisirs, d'identifier avec les élus et les habitants les besoins afin d'y remédier ensemble. Pour cela votre parole d'habitants est essentielle, qui mieux que vous pour améliorer votre cadre de vie quotidien ! alors n'hésitez pas à franchir la porte du centre d'animation, pour venir proposer un projet ou pour prendre un café, notre équipe sera là pour vous accueillir.

C Mes loisirs (C.Y.N.E.M.A Jeunes) fêtera à l'occasion de l'année 2022 ses 20 ans. Pour fêter ensemble cet événement et surtout vous en faire profiter, l'association prépare le retour du festival « ChensFolie » qui se déroulera le samedi 25 juin 2022 à Tougues. Pour cette nouvelle édition du festival qui rassemble toutes les générations autour des jeux et des loisirs, l'association voit les choses en grand, plus d'informations dans les prochaines éditions. Vous pouvez d'ores et déjà réserver cette date dans vos agendas.

	2017	2019	2021
Nombre de salariés permanents	1	3	7
Nombre de salariés occasionnels	12	32	47
Nombre de bénévoles	12	42	48
Nombre d'usagers	142	347	603
Nombre d'actions	7	19	29
Âge des adhérents	De 2 à 18 ans	De 2 à 72 ans	De 2 à 84 ans
Nombre de jours d'ouverture	80	248	262

PROJETS A VENIR PAR SECTEUR : (sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire)

Enfance :

- Centre de loisirs 3-12 ans tous les mercredis de 7h30 à 18h30 et pendant les vacances sauf Noël de 7h30 à 18h.
- Séjour Antibes-Marineland, du 19 au 23 avril 2022.



Jeunesse :

- Espace jeunes « le repère » gratuit et ouvert tous les mardis et jeudis de 17h30 à 19h à Chens sur Léman à partir de 11 ans.
- Programme jeunes 11-17 ans, tous les samedis de 14h à 18h.
- Programme jeunes 11- 17 ans, pendant les périodes de vacances scolaires de 10h à 18h et en soirée selon programme.
- Séjour Madrid 11-17 ans, du 19 au 23 février 2022.
- Séjour Antibes-Marineland, du 19 au 23 avril 2022.
- F.O.L itinérance, randonnée VTT du lac Léman au lac d'Annecy et reportage photo, vidéo du 25 au 29 Avril 2022.
- Camps en Croatie 11-17 ans du 18 au 28 août 2022
- Camps « Aventure en Haute-Savoie » 12-15 ans. 2 séjours de 5 jours pendant l'été.

Famille :

- Café des parents/Grands parents à Chens sur Léman tous les premiers mardis du mois.
- Sorties et repas séniors, une fois par mois, programme conçu avec les séniors de Chens sur Léman.
- Reprise des jeux de cartes tous les lundis de 14h à 16h30 au centre d'animation.
- Reprise de la course à pied loisirs adultes de 19h à 20h tous les mardis à Chens et jeudis soirs à Messery. (transport possible)
- Reprise de la marche de 13h30 à 16h le mardi à Chens sur Léman, le jeudi à Messery rendez-vous sous la grenette. (transport possible)
- Mise en place du festival du film vert à Messery 19 et 20 mars 2022.
- Premier séjour adulte au Mont-Saint-Michel du 25 au 29 mai 2022.
- Festival Chens Folie, seconde édition le samedi 25 juin 2022.
- Nouvelles activités à Chens sur Léman et à Messery à partir de septembre 2022.



MÉTHODE WA-JUTSU (Art de l'Accord et de la Paix)

UNE TECHNIQUE DE COMBAT A UN PRINCIPE DE VIE

Au Japon féodal le Ju-Jutsu est un système de défense auquel s'entraînent durement les castes militaires et les samourais. Chaque clan a son style de Ju-Jitsu, les uns favorisant les clés, les autres les projections, les coups frappés, d'autres le travail des armes, certains l'art de ligoter etc... En fait toutes les spécialités liées à la guerre ou au combat.

L'apparition des armes à feu mit un frein à tout cela et certains Maîtres de Ju-Jitsu plus inspirés par l'évolution de l'individu que par sa destruction, réussirent l'exploit d'élever une simple technique de combat en un principe de vie.

En 1975 Monsieur QUERO professeur diplômé d'état 2ème degré de judo, part redécouvrir au Japon le Ju-Jitsu originel traditionnel. Il revient avec le titre de Maître de l'école Hakko Ryu Ju-Jitsu. Son retour aux sources a été déterminant à tous les niveaux. Il fonde alors l'«Académie Européenne de Ju-Jitsu Traditionnel» il y diffuse son enseignement dans toute la France. En dénommant sa méthode «WA-JUTSU» (art de l'accord et de la paix) Maître QUÉRO explique et démontre que ce qu'il enseigne est un principe de vie, une voie d'évolution, pour entraîner le corps et cultiver l'esprit, en réalité, la partie inconnue de l'art martial en occident.



LA TRADITION AU PROFIT DU DEVELOPPEMENT HUMAIN PROFOND

La pratique «Wa-jutsu» favorise un développement humain profond, qui vise à forger une éducation mentale, prônant des valeurs telles que la rectitude, la sincérité, la loyauté. La discipline, le respect de la tradition pendant les cours et les cérémonies sont des éléments fondamentaux de l'enseignement des arts martiaux traditionnels, à l'image d'un salut respectueux, de l'adoption d'une bonne attitude dans les comportements et les positions. La méthode enseigne les valeurs morales indissociables de la pratique martiale, mais lui permet aussi de conquérir des qualités mentales indispensables à son épanouissement



FORCE ET TECHNIQUES NE SONT RIEN

En faisant le choix de pratiquer la méthode «Wa-jutsu», on s'écarte naturellement des arts martiaux compétitifs, des sports de combats violents et des fédérations où seule la partie purement technique est enseignée. La méthode «Wa-jutsu» représente le principe du maximum d'efficacité de l'utilisation de l'esprit et du corps applicable à toutes les activités et affaires humaines.

«Wa-jutsu» au sens réel et large défini par les japonais représente le principe unique qui gouverne toute chose en ce monde et qui couvre toutes les possibilités.

PROGRESSION TECHNIQUE ADAPTÉE

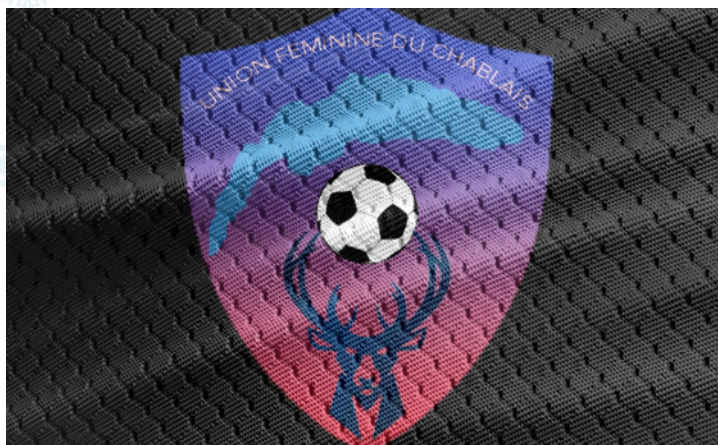
Comme dans d'autres disciplines l'idée de classe préparatoire a été retenue pour les enfants à partir de 6 ans. Une progression technique mise au point spécialement pour eux, leur permet de s'initier aux bases fondamentales (travail au sol, déplacements, esquives, parades, chutes, etc...) mais également et surtout aux activités physiques généralisées, car de 6 ans à 12 ans, l'enfant a besoin de mouvement, d'une gymnastique vertébrale correcte ou toute charge est proscrite et de renforcer son système musculaire. L'accent est mis sur l'équilibre, l'adresse, la coordination, pour parfaire son système locomoteur et sensoriel. Un autre point très important est la discipline traditionnelle qui règne sur le tapis, le respect des anciens, de la hiérarchie et du code d'honneur et de morale traditionnelle, «Bushido» en japonais, qui constitue une excellente préparation à l'entrée des adolescents dans la société.

Les féminines suivent les cours comme les hommes. Elles sont particulièrement intéressées par l'emploi de l'énergie dans la pratique et l'aspect self-défense. Bien entendu, il est certain que tout en conservant son côté art martial, la pratique féminine est orientée vers une conception esthétique et harmonieuse.



Contact: Luc LEFEBVRE +33 661 455 763

LE FOOTBALL AU FÉMININ DANS VOTRE COMMUNE !



Le FC Léman Presqu'île vous annonce la création d'une entente avec deux autres clubs du Chablais avec le seul but de proposer la pratique du football pour toutes les joueuses quel que soit le niveau. Cette entente composée des Clubs de l'avant-garde de Bons en Chablais, de Chens sur Léman et de St Cergues a pris le nom de l'Union Féminine du Chablais (UFC).

Ce nouveau club proposera de regrouper toutes les joueuses à partir de la catégorie U15F (moins de 15ans) jusqu'au sénior F.

Les catégories jeunes (U6 à U13 inclus) resteront rattachées au club du FC Léman et continueront de travailler en mixité. Grâce à cette entente, nos jeunes joueuses pourront faire les plateaux exclusivement féminins proposés par le district lors des rassemblements départementaux dans le cadre du développement du football féminin. Elles seront encadrées par des éducateurs diplômés par la FFF

Le FC Léman est à la recherche de joueuses de tout âge, qu'elles soient débutantes ou déjà pratiquantes, soit pour intégrer le club de Chens en catégorie jeune ou l'entente dès les U15. L'avantage de rejoindre cette entente est donc de pouvoir proposer la pratique du football sur différents sites (Chens, St Cergues, Bons et Brenthonne actuellement)

Une entente amène aussi la création d'un logo et d'une nouvelle tenue de match pour les joueuses ainsi que différentes pièces d'équipement comme un survêtement commun, des polos, coupe-vent, sac, tenue d'entraînement etc..., c'est pour cela que l'UFC est à la recherche de partenaires dans le cadre du parrainage pour aider à l'achat de ces équipements.

Que vous soyez une future joueuse de l'UFC ou un futur partenaire économique pour plus d'infos : feminines@agbfoot.fr

Le responsable du pôle féminin se fera un plaisir de répondre à toutes vos questions

PS : Le FC Léman est à la recherche d'un arbitre officiel pour la saison prochaine ainsi que des licenciés pour notre catégorie U15 et notre future équipe U17

Contact : 0662086101 / Alex Géroutet - Président



CHENSIVOILE

Les membres du **CHENSIVOILE** souhaitent de très belles fêtes de fin d'année à tous les Chensinois et à tous les adhérents du club.

Ils vous donnent rendez-vous le 25 mars 2022 à 19h pour l'assemblée générale.

Prenez soin de vous et au plaisir de se revoir très vite.

Le Comité

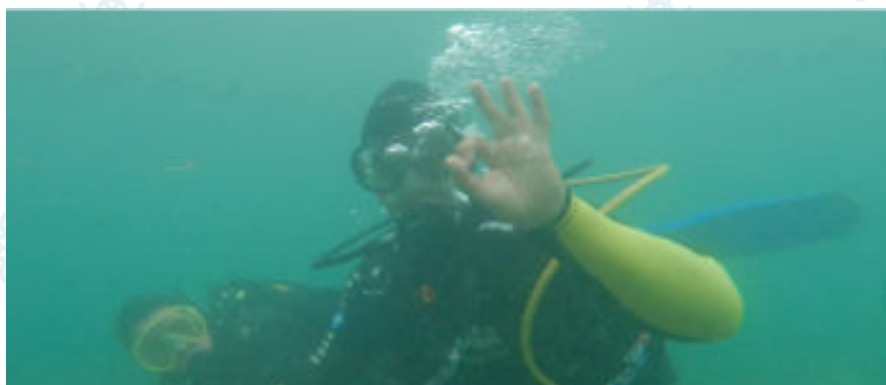


ENEZ PLONGER AVEC EXOCET LÉMAN



Depuis presque 25 ans, la commune accueille le club de plongée Exocet Léman, membre de la FFESSM (Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marin) offrant ainsi à toutes et tous, jeunes et moins jeunes, l'opportunité de s'initier aux joies de la plongée, sur un site exceptionnel : la plage de Tougues. Rappelons qu'un tarif avantageux est pratiqué pour les Chensinois.

Baptêmes, apnée, explorations, formations N1 – N2 – N3 – Nitrox – Sidemount – RIFAP, hockey subaquatique, nage monopalmes sont les activités proposées par le club qui compte à ce jour plus de 120 adhérents. Exocet Léman bénéficie également de créneaux ouverts à tous à la piscine d'Annemasse les lundis et mercredis soir pour les formations hivernales qui se valideront aux beaux jours dans le lac.



Le site de Tougues offre des possibilités de plongées jusqu'à 36m et il ne laisse aucun plongeur indifférent ; c'est d'ailleurs un rendez-vous incontournable pour les clubs et les plongeurs du bassin lémanique et des départements voisins. Dès les premiers mètres, vous trouvez de superbes herbiers propices à la rencontre avec toutes sortes d'espèces de poissons et de crustacés : perches, brochets, gardons, tanches, carpes, écrevisses, un peu plus loin ou plus profond des lottes...

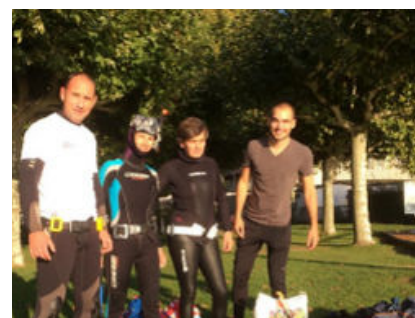
Les plongées club commencent généralement en avril et se terminent fin octobre. Ces dates dépendent bien sûr des conditions météorologiques mais surtout de la température de l'eau.



Cet été Exocet Léman a proposé sur le site, deux séances de baptême de plongée fin juin et fin août. C'est ainsi qu'une vingtaine de personnes a pu faire ses premières bulles dans le lac Léman. Cette première immersion en douceur sous 6 mètres d'eau maximum, permet de découvrir le lac autrement, avec sa faune et sa flore lacustre : un immense trésor, un patrimoine collectif à préserver. Une séance de baptême d'apnée a également été proposée début septembre pour bénéficier d'une eau suffisamment chaude. C'est une activité en plein essor au sein du club : chaque saison les inscriptions ne cessent d'augmenter. A ce jour, limité par le nombre d'encadrants c'est tout de même 24 personnes qui participent à l'activité pour la saison 2021-2022. Deux anciens élèves préparent d'ailleurs leur diplôme d'initiateur pour compléter l'équipe d'encadrants.

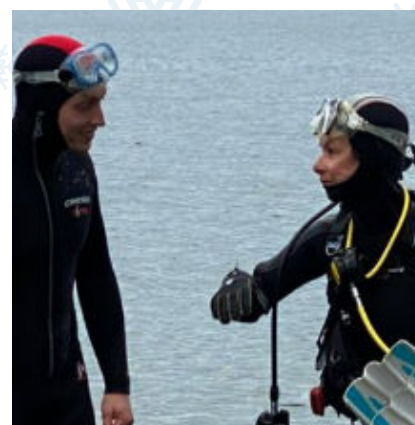
Si certaines dates sont arrêtées par le club pour ces événements, il est possible d'adresser une demande de baptême tout au long de la saison. Le club établit ensuite un planning en fonction de l'encadrement disponible car tous les moniteurs sont bénévoles et ne sont pas sur site tous les jours.

Adhérents à la Charte Internationale du Plongeur Responsable, les membres du club sont également artisans de la propreté de ce monde invisible. A ce titre et par conviction, ils participent activement aux activités de nettoyage du lac et entretiennent régulièrement le site en remontant de plongée avec un ou plusieurs déchets ramassés au fond. Principalement des bouteilles et des canettes vides jetées çà et là par quelques promeneurs ou plaisanciers indécents venus nombreux à la belle saison.



Cette année encore à cause du COVID et de ses protocoles contraignants, le club a dû s'adapter pour satisfaire au mieux ses adhérents et ce sont 8 niveaux 1, 2 niveaux 2 et 4 niveaux 3 qui ont été certifiés dans la section plongée.

Pour obtenir des informations complémentaires, n'hésitez pas à visiter le site internet www.exocet-leman.com ou à envoyer une demande à secretaire.exocet@gmail.com



CONTRE « VENTS ET MARÉES » L'AVIRON AVANCE



Depuis bientôt deux ans, le Léman Aviron Club comme beaucoup de clubs sportifs s'adapte aux difficultés liées aux aléas climatiques et sanitaires.

Une météo difficile avec de longues périodes de bise, de joran, de pluies soutenues n'a pas permis de sortir régulièrement les différents bateaux, compliquant encore plus les premières séances des nouveaux rameurs.

Les différents confinements totaux ou partiels, l'interdiction d'utiliser des bateaux collectifs la saison passée puis l'obligation du passe sanitaire et du port du masque rendent peu attractive notre belle activité nautique. Malgré cela le club a non seulement maintenu son effectif mais progressé de plus de 10% durant cette période.

En plus de l'entraînement individuel des sorties collectives ont pu se dérouler récemment chez nos voisins du lac d'Annecy et ici même, depuis Tougues, en direction d'Anières et d'Yvoire. Des projets de participation à des régates locales et des rencontres régionales se dessinent pour ces prochains mois.

Quelle que soit la saison, le club d'aviron de Chens continue sa route et vous attend sur l'eau. Le Léman Aviron Club vous adresse ses meilleurs vœux pour 2022.

Tous contacts : lemanavironclub@hotmail.fr

L'ASSOCIATION COLCICHENS VOUS SOUHAITE UNE BONNE ANNÉE 2022



JARDIN PARTAGE

Après un départ sur les chapeaux de roues, du beau temps, de nouveaux arrivants motivés et des plantations prometteuses, le temps n'a pas été de la partie. Les pluies de juillet ont, comme dans beaucoup de potagers, ruiné notre récolte de tomates et surtout n'ont pas permis tous les moments conviviaux habituels.

Néanmoins, le jardin est toujours aussi beau... et les fleurs et légumes ont abondé.

Les personnes intéressées peuvent rejoindre le groupe du jardin. colcichens@gmail.com

Nous proposons, le mercredi 30 mars 2022, de 9h30 à 17h30, une formation théorique, ouverte à tous.

« Introduction aux principes de la permaculture et de l'agro écologie – La vie du sol – Le compost ».

Participation de 65 euros par personne (minimum 8 personnes, maximum 15 personnes)

La formation est assurée par « La vie des racines », basée à Douvaine.

Pour plus d'informations <https://www.laviedesracines.com/>

Inscrivez vous vite par mail à Colcichens@gmail.com



CAGETTE DE CHENS

A la cagette, nous restons fidèles à nos objectifs : proposer aux Chensinois une alternative de consommation, locale, de saison et en circuit court. Des légumes frais, des conserves, jus de fruits, miel, compotes, confitures, savons, yaourts, lait, fromage, œufs, vinaigre, farine ... Cela permet de valoriser le travail de nos producteurs locaux.

Tous les produits sont sur notre site de commande : <http://cagettedechens.b.enregistreuse.fr/>

Nous avons fermé cette année après la distribution du mercredi 15 décembre, autour d'une bonne soupe préparée avec les courges du jardin partagé. Les distributions reprendront le mercredi 2 mars.

Chaque mercredi, sans obligation de commande --> Rue de l'égalité, en face du Tennis (entrée du chemin des écoles).
Inscription par mail : cagette.chens@gmail.com



JEUX A LA SALLE L'ÔTREMENT DIMANCHE 30 JANVIER A PARTIR DE 14H00

Entrée Libre – Crêpes et boissons proposées.
Pour jouer en famille ou entre amis, découvrir de nouveaux jeux, s'amuser avec des jeux géants.
Partenariat avec Oika Oika et la ludothèque de Chens.

FORMATION GOUVERNANCE PARTAGEE :

Venez découvrir ce que la gouvernance partagée peut apporter à votre organisation lors d'un week-end de formation du 11 au 13 mars 2022.

La gouvernance partagée : contrairement aux structures habituelles dites « pyramidales » avec un système rigide où toutes les décisions viennent « d'en haut », il s'agit d'adopter une structure organisationnelle efficace avec des outils qui permettent de répartir le pouvoir de décision avec l'équipe.

Son principe de base : la confiance en la capacité de chacun à prendre des décisions par soi-même. Un cadre rigoureux construit ensemble.

Ce qu'elle permet : un juste partage des tâches et des responsabilités, une augmentation de la motivation et donc de la participation, un gain d'efficacité grâce à la compréhension de la dynamique de groupe et la conscience de la force du collectif.

Ce que je gagne après les 2.5 jours de formation : comprendre les bonnes et les mauvaises habitudes de ma société ou de mon association. Apporter plusieurs méthodes qui ont fait leur preuve et ensemble modifier petit à petit le système tout en préservant la qualité de la relation.

Pour s'informer et s'inscrire avant le 11 février : <https://colcichens.sitew.fr>
Pour plus d'information sur l'organisme de formation : <https://instantz.org/>

Présidente : Marie-Noëlle Rossiaud
Vice Présidente : Marie-Hélène Gosselin
Secrétaire : Françoise Mouy
Secrétaire Adjointe : Hélène Corpataux
Trésorier : Olivier Gosselin
Trésorière adjointe : Marie-Claude Hyacinthe



Après une année 2021 très difficile Chens'anim a réussi à mettre en place le vide grenier. Mais en raison du mauvais temps, nous avons été contraints de l'annuler à la dernière minute. Nous souhaitons pouvoir l'organiser en Avril 2022. En octobre nous avons pu faire notre Assemblée Générale : Le bureau n'a pas changé, nous avons toujours à la Présidence : Monsieur Olivier de Laforcade, Vice-Présidence : M. Rémy Mehmeld, Trésorières : Mme Monique Favre et Mme Martine Mehmeld, Secrétariat : Mme Yvette Franchini et M. Gérard Salles. Un certain nombre de nouveaux membres ont été enregistrés et nous nous en félicitons.

A l'heure où j'écris ces mots, le Covid refait surface et nous sommes dans la crainte de ne pouvoir organiser le concert de Noël du samedi 18 décembre. Croisons les doigts.

Voici les dates de nos prochains événements, en espérant sans prolongation de la pandémie :

Loto de Chens'anim : Samedi 5 février 2022 ; Vide Grenier : Dimanche 3 avril 2022 ; Fête de la Musique : Samedi 18 juin 2022 ; Fête de la bière : Samedi 27 Août 2022.

Au nom de Chens'anim, je vous souhaite une excellente année 2022 et au plaisir de vous rencontrer sur nos manifestations.
Olivier de Laforcade



PLANTES INVASIVES À CHENS SUR LÉMAN



Cette année, nous vous parlons des plantes invasives présentes à Chens sur Léman. Des actions d'envergure ont été entreprises face à la renouée du Japon. Plusieurs sites ont été retenus, car les risques de propagation anarchique y étaient importants. Il s'agit d'une part du bord du lac et de l'autre part des Léchères. Les quantités arrachées en plusieurs périodes sont importantes et dépassent la tonne.

Le seul moyen d'éradiquer la plante est de l'arracher, racines comprises. Le travail est pénible et prend du temps, il s'agit aussi de répéter l'opération toutes les 4 à 6 semaines avant la floraison en septembre. Toutes les parties de la plante doivent être éliminées, sous peine de la laisser repartir. En effet, un petit bout de tiges ou de racine oubliée et la renouée se régénère.

Ce gros travail a été possible grâce à la collaboration avec l'ASL (Association de Sauvegarde du Lac Léman) dont les salariés sont venus de nombreux jours, ainsi que des bénévoles et les services techniques. L'opération devra être reconduite l'an prochain. Ce qui est encourageant, c'est qu'au cours du temps, les quantités arrachées ont fortement diminué.

Nous avons prévu initialement d'organiser des chantiers citoyens afin de s'attaquer à l'arrachage de plantes invasives notamment au bord du lac, mais la situation sanitaire rendait cela trop compliquée à organiser. Malgré tout, le Conseil Municipal se retrouve les manches et pas qu'en parole. La preuve, une douzaine de conseillers municipaux accompagnés de leur famille se sont retrouvés à Tougues, au niveau de l'ancien parking des frontaliers afin d'arracher le solidage géant

Nous espérons pouvoir associer la population à ce travail dès l'an prochain si l'évolution des conditions sanitaires nous le permet.
Missia Racine Freixenet



NAISSANCES

NOM, PRENOM

PEREIRA MORIAUD Lilas
VILLEGAS Côme
GROSSMANN SAUSSEZ Jayron

DATE DE NAISSANCE

30/09/2021
13/10/2021
22/11/2021

LIEU DE NAISSANCE

THONON-LES-BAINS
THONON-LES-BAINS
COMTAMINE-SUR-ARVE



MARIAGE

CURT Anouk et MEMHELD Jérémy

11/09/2021



DÉCÈS

NOM, PRENOM

de PERIER Antoine
CHEVALLIER Micheline
PULEDDA Giovannino
DURET épouse BILLOD Micheline
LECOMTE Daniel
TROZIC Veuve KADIC Dulse
CURTET Alain
VOIRIER Veuve CHEUTON Josette
GRITSENKO Elena
SERRATORE Veuve ZAROLA Catherine
ROSSET Emile Roger
CARTIER Veuve REQUET Odette

DATE DE DECES

14/06/2021
12/07/2021
14/07/2021
23/07/2021
05/08/2021
15/08/2021
27/08/2021
14/10/2021
08/11/2021
13/11/2021
03/12/2021
09/12/2021

LIEU DE DECES

CHENS-SUR-LEMAN
CHENS-SUR-LEMAN
THONON-LES-BAINS
VEIGY-FONCENEX
CHENS-SUR-LEMAN
THONON-LES-BAINS
DOUVAINE
THONON-LES-BAINS
CHENS-SUR-LEMAN
CONTAMINE-SUR-ARVE
THONON-LES-BAINS
THONON-LES-BAINS



Chens'Pratique



Mairie 04.50.94.04.23
www.chens-sur-leman.fr Fax 04.50.94.25.07

Police Municipale 06.84.50.03.07
07.71.18.59.96

CCAS 06.65.70.53.43

Poste 04.50.94.31.41

Ecole Primaire 04.50.35.43.47

Ecole Maternelle 04.50.94.14.30

Restaurant Scolaire 04.50.82.70.73

Centre de Loisirs 06.87.69.14.97

Médiathèque ludothèque 04.50.94.24.18

Micro crèche Loucalé 06.32.71.94.38

INTERCOMMUNALITÉ

Thonon Agglo 04.50.94.27.27

SEMV - Eaux des Moises et Voirons 04.50.72.40.26

Centre de secours de Douvaine 04.50.94.30.64

CIAS Thonon Agglo 04.50.31.25.00

NUMÉROS UTILES

Gendarmerie (Douvaine) 04.50.94.00.09

Police 17

SAMU 15

Pompiers 18

Eaux (urgences) Permanences 06.86.46.06.28

Services administratifs 04.50.72.40.26

EDF (Permanence) 0810.33.30.74

GDF (Permanence) 0810.43.30.74

Allo Service Public 3939

Mission Locale du Chablais 04.50.94.01.41

Maison Paroissiale 04.50.94.01.47

(Paroisse Saint Jean Baptiste)

Alpes Léman Taxis 04.50.94.14.77

06.74.53.42.65

ABC Accueil Taxis 06.68.30.29.22

SANTÉ BIEN-ÊTRE

ARMINJON Stéphane 04.50.94.74.93

(médecin généraliste)

BOISBUNON Elisabeth (kiné) 04.50.94.77.07

VERRY Céline (infirmière) 06.08.76.74.16

EPINETTE Solène (ostéopathe) 06.58.96.56.42

WEISSE Carolina 06.25.75.88.17

(psychologue clinicienne)

DOUCE HEURE ET CENT CIELS 06 21.97.71.55

Soins corporels énergétiques (Annick Titone)

SHANTI YOGA STUDIO 06.30.39.58.37

DORIER Sarah (Luxopuncture) 07.78.88.68.86

COMMERCE - ARTISANS

Les Fournils du Lac 04.50.85.19.16

Boulangerie

Le Chensinois 04.50.94.17.55

Bar - Tabac - Presse

VIVAL (Superette) 04.50.94.08.92

PAULA Coiffure 04.50.35.49.40

Côté Jardin 04.50.94.04.18

FAVRE 4 TP 04.50.94.04.18

L'ATELIER (Fabrice Détraz) 06.50.66.90.98

ALAIN Peinture 06.08.47.20.12

LAUR'EAU (M. Lauro) 06.07.49.48.19

JLSA (Bois de chauffage) 09.51.91.36.35

06.24.17.64.34

Pêcherie CARRAUD 04.50.94.18.67

Laurent 06.36.28.66.59

Pêcherie CARRAUD 04.50.94.04.71

Serge et René

Pêcherie COLLET Gilles 04.50.94.30.10

Caveau de dégustation 04.50.35.29.01

SAS Fichard (Crépy, vins de Savoie)

Le Club des Copains 04.50.94.37.62

Pension canine

Angelo PETRINO 06.12.32.87.87

Dépannage, installation, rénovation, aménagement

Hubert VEDOVOTTO 06.88.31.28.92

Maçonnerie et taille de pierre

Acquaconcept74 06.22.02.39.30

(plomberie - chauffage - adoucisseurs)

Monnet Grégory 06.59.24.77.72

Artisan électricien

RESTAURANTS

Restaurant du Port 04.50.94.28.19

Restaurant Côté Lac 04.50.94.04.16

Restaurant L'Escale 04.50.35.42.22

Auberge de la Devinière 04.50.94.04.19

**Dernier délai pour l'envoi de vos publications pour
le prochain numéro :**

6 mars 2022

chensinfos@gmail.com